



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP MAMERS  
SAID MAMERS  
13 RUE AUX CORDIERS  
72600 MAMERS

## Vos références

Numéro fiscal :  
Déclarant 1 (C) : 16 73 589 056 181  
Déclarant 2 (C) : 19 65 699 056 097  
Référence de l'avis : 22 72 A236085 71  
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

LE PRESBYTERE

72120 VAL D ETANGSON

Numéro FIP : 720 55 75 4562027789 3 A  
Numéro de rôle : 016  
Date d'établissement : 26/07/2022  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 72028

## Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP MAMERS  
SAID MAMERS  
13 RUE AUX CORDIERS  
BOITE POSTALE 160  
72600 MAMERS

CAULIER FRANCK  
OU CAULET JACQUELINE  
LE PRESBYTERE  
72120 VAL D ETANGSON

## Somme qui vous est remboursée

**182,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 02/08/2022  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1380 7007 501X XXXX XXX2 145  
Identifiant de la banque : CCBPFRPPNAN  
Émetteur du virement :  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence : 16 453  
Nombre de parts : 3,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : CAULIER

Déclarant 2 - Nom de naissance : CAULET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
O		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
<b>Détail des revenus</b>				
Pensions alimentaires perçues.....		Déclar. 1 6600	Déclar. 2	Total
Abattement spécial de 10%.....	- 660			5940
Salaires, pensions, rentes nets.....	5940			
BNC pro., régime spécial, déclarés.....	1866	12221		
Abattement <sup>6</sup> .....	- 634	- 4155		
BNC pro., régime spécial, nets.....	1232	8066		9298
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			108	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				68
Revenus fonciers nets <sup>9</sup> .....				1279
<b>Revenu brut global.....</b>				16585
CSG déductible.....				- 172
<b>Revenu imposable.....</b>				16413
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				0
Dons aux œuvres.....	45	45		0
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>				- 0
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				0
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré	Montant retenu	
	14		14	
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 14
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>				
<b>Détail des revenus</b>			CSG - CRDS	PREL SOL
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenus de capitaux mobiliers <sup>44</sup> .....	1	1	
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	1279	1279	
BASE IMPOSABLE.....	1280	1280	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	124	96	

<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>	<b>220</b>		
---	------------	--	--

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....

87

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

##### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :	-	14	
---	---	----	--

##### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	124	96
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 219	- 169
	- 95	- 73

<b>Solde des prélèvements sociaux 2021 <sup>53</sup>:</b>	<b>- 168</b>	
---	--------------	--

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 182

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

##### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....	16453	
--	-------	--

##### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>	107	
--	-----	--

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2020.....	16062	16062
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

---

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401